



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 7 AVRIL 2022

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 7 avril à 19 heures, sous la présidence de **Monsieur Frédéric GIRODET, Maire.**

Étaient présents :

Membres élus M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE Adjoints, Mme Pamela MARODON Conseillère Municipale Déléguée, Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, M Benjamin FOULTIER, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, Mme Arlette CHAPELLON Conseillers Municipaux.

Personnel administratif : M. Bruno SAMUEL, M Christian SOUVIGNET et Mme Céline FAURE.

Absents excusés avec remise de pouvoir :

M Denis SALANON qui avait donné pouvoir à M André MOLLE

Mme Mélanie PICHON qui avait donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY

M Joël AUROUZE qui avait donné pouvoir à Mme Odile PRADIER

M Patrice FRANÇON qui avait donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET

Absents excusés :

Néant

M Benjamin FOULTIER a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire évoque la mémoire et la bouleversante disparition de Monsieur Louis CONSENTINO, en rappelant les bons moments ainsi que ses discours passionnés. Beaucoup de Saint-Justaires sont venus lui rendre hommage et le Conseil Municipal ainsi que l'assemblée observent une minute de silence.

1) APPROBATION COMPTE RENDU RÉUNION DU 10 MARS 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE**, le compte rendu de la réunion du 10 mars 2022.

2) DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ART. L.2122-22 DU CGCT

Arrêté n° 2022/ 85 : Portant sur la souscription d'un Acte d'Engagement avec la SARL BROC TRAVAUX ROUTIERS pour l'exécution des travaux de voirie et d'aménagements extérieurs effectués dans le cadre de l'opération relative à l'aménagement du centre bourg « partie sud » d'un montant de 66 987.55 € HT.

Arrêté n° 2022/87 : Portant sur la souscription d'un avenant n°1 au lot n°2 (gros œuvre) du marché relatif à l'aménagement de la maison de santé avec la SARL MAÇONNERIE JEAN ROYER pour un montant de 2785.00 € HT.

Arrêté n° 2022/95 : portant sur l'autorisation de l'exploitation de l'autorisation de stationnement de taxi sur la commune pour la SARL Ambulance BLACHON-VALON, suite à la cession, en date du 28 février 2022, du fonds de commerce de la SARL Ambulances MASSON à la SARL Ambulance BLACHON-VALON.



3) MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité **DE PRENDRE ACTE** de l'acceptation de Madame Arlette CHAPELON d'intégrer le Conseil Municipal suite au décès de Monsieur Louis COSENTINO, conseiller municipal, **D'APPROUVER** la modification du tableau du Conseil Municipal prenant en compte certainement l'intégration de Madame Arlette CHAPELON et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à ces décisions.

4) AFFAIRES FINANCIERES

Monsieur le Maire fait part dans les prévisions budgétaires d'une réalité avec une augmentation des coûts de carburants, de fournitures et autres ainsi que la prise en compte d'un changement de tarif à venir concernant le restaurant scolaire suite au renouvellement prochain du marché.

Le point positif concerne le très bon résultat d'excédent de fonctionnement cumulé d'environ 1 000 000 € qui permettra de compenser, avec un investissement qui s'équilibre à 4 520 000€. La commune conserve une bonne capacité d'autofinancement qui couplé avec un emprunt, qui permettra mesure d'honorer ses dettes et les remboursements de crédit.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est encore très intéressant d'emprunter maintenant alors que les taux sont faibles, puis laisse la parole à Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN pour la présentation du budget.

BUDGET COMMUNAL 2022

- Vote du budget primitif

CHAPITRES		EXERCICE 2021		EXERCICE 2022
N°	Libellé	Budget voté	Budget réalisé	Budget primitif
011	Charges à caractère général	987 800,00 €	825 819,16 €	1 082 188,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 222 000,00 €	1 211 250,09 €	1 320 000,00 €
014	Atténuations de produits	12 000,00 €	10 611,04 €	13 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	784 000,00 €	0,00 €	792 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	222 687,64 €	133 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	289 300,00 €	283 451,16 €	291 312,00 €
66	Charges financières	138 400,00 €	130 574,55 €	150 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	19 500,00 €	13 248,81 €	7 500,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		3 583 000,00 €	2 717 642,45 €	3 809 000,00 €

CHAPITRES		EXERCICE 2021		EXERCICE 2022
N°	Libellé	Budget voté	Budget réalisé	Budget primitif
002	Résultat de fonctionnement reporté	153 427,32 €	153 427,32 €	251 707,89 €
013	Atténuations de charges	47 172,68 €	51 322,86 €	56 992,11 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 100,00 €	113 882,61 €	113 500,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	262 500,00 €	282 202,53 €	296 200,00 €
73	Impôts et taxes	2 019 200,00 €	2 047 729,24 €	2 067 600,00 €
74	Dotations, subventions et participations	936 000,00 €	920 989,98 €	973 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	43 400,00 €	47 015,70 €	45 800,00 €
77	Produits exceptionnels	10 200,00 €	112 780,10 €	3 500,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		3 583 000,00 €	3 729 350,34 €	3 809 000,00 €

CHAPITRES	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022		
	Budget Voté	Réalisé	Crédits de Report	Nouveaux Crédits	Total Budget Primitif
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	211 382,74 €	211 382,74 €	0,00 €	218 973,17 €	218 973,17 €
020 Dépenses imprévues	1 000,26 €	0,00 €	0,00 €	2 175,98 €	2 175,98 €
040 Opérations ordre transfert entre sections	111 100,00 €	113 882,61 €	0,00 €	113 500,00 €	113 500,00 €
041 Opérations patrimoniales	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	90 500,00 €	90 500,00 €
10 Dotations, Fonds divers et réserves	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	679 000,00 €	677 034,23 €	0,00 €	767 450,85 €	767 450,85 €
20 Immobilisations incorporelles (Détail par opération)	13 000,00 €	2 887,20 €	10 000,00 €	1 500,00 €	11 500,00 €
204 Subventions d'équipement versées (Détail par opération)	116 500,00 €	27 442,25 €	84 500,00 €	78 000,00 €	162 500,00 €
21 Immobilisations corporelles (Détail par opération)	1 978 617,00 €	731 520,95 €	987 400,00 €	1 604 000,00 €	2 591 400,00 €
23 Immobilisations en cours (Détail par opération)	810 400,00 €	59 418,94 €	415 500,00 €	239 500,00 €	655 000,00 €
27 Autres immobilisations financières	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	4 062 000,00 €	1 823 568,92 €	1 497 400,00 €	3 118 600,00 €	4 616 000,00 €

CHAPITRES		EXERCICE 2021		EXERCICE 2022		
N°	Libellé	Budget voté	Budget réalisé	Crédits Report	Nouveaux Crédits	Total Budget primitif
021	Virement de la section de fonctionnement	784 000,00 €	0,00 €	0,00 €	792 000,00 €	792 000,00 €
024	Produits de cession	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	222 687,64 €	0,00 €	133 000,00 €	133 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	90 500,00 €	90 500,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	984 291,26 €	1 000 068,94 €	0,00 €	854 328,33 €	854 328,33 €
13	Subventions d'investissement	593 708,74 €	181 839,17 €	411 869,56 €	16 802,11 €	428 671,67 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00 €	200 000,00 €	1 300 000,00 €	1 000 000,00 €	2 300 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		4 062 000,00 €	1 604 595,75 €	1 711 869,56 €	2 904 130,44 €	4 616 000,00 €

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif.

- Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité **DE FIXER** pour l'année 2022 les taux d'imposition suivants des impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,40 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 84,11 %

Et **DONNE** pouvoir à M. le Maire de signer l'état 1259 pour l'année 2022 et de le transmettre à Madame la Sous-Préfète d'Yssingaux

- Vote des Subventions aux associations

Monsieur André MOLLE et Madame Anne VINSON ne prendront pas part au vote du fait de leur rôle dans les associations Boule Amicale et Just'Gym.

Les subventions sont reconduites aux mêmes conditions que pour l'année 2022, une augmentation a été proposée pour le basket et la pétanque suite à l'augmentation de leurs adhérents.

Le conseil municipal, **APPROUVE** les subventions aux associations pour l'année 2022.

- Vote subvention CATE

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité

D'ALLOUER une aide de 976,80 euros (8.80 € x 111 élèves) à l'OGEC de Saint-Just-Malmont pour financer les activités extra scolaires qui sont organisées par l'école privée « Don Bosco » pour l'année 2022, **PRECISE** que cette subvention sera mandatée sur l'article 6574 du budget communal sur l'exercice 2023 et que l'école privée « Don Bosco » fournira un récapitulatif des dépenses des activités extra scolaires réalisées au cours de l'année 2022.

- Vote subvention exceptionnelle Comité des Fêtes

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 3 000€ au Comité des fêtes de St Just Malmont pour l'organisation des 50 ans de cette association et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de mandater cette subvention après l'organisation de cet évènement.

- Prise en charge des animations

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité **DE VERSER**, pour l'animation musicale du repas des seniors, à Monsieur Daniel TORTI la rémunération nette de 134,25 €, à Madame Alexandra SAINT-JOANIS la rémunération nette de 107,85 €, au Guichet GUSO les cotisations et contributions pour un montant de 207,92 € et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire et à Madame Odile PRADIER tous les documents nécessaires à cette prestation.

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité la prise en charge de la somme de 947,00 € auprès de l'Association ANIDAR pour la présentation du spectacle Philibert Explorateur le samedi 17 décembre 2022 à l'espace culturel du Cercle et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de mandater cette dépense après la réalisation de celui-ci

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **D'ALLOUER** à la JEUNE GARDE RUBANIERE de ST JUST MALMONT une subvention de 400 € pour les animations musicales des 24 juin 2022 et 3 septembre 2022 et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de mandater cette somme à la JGR après la réalisation de celles-ci

- Consultation prêt organismes bancaires

Monsieur le Maire informe que les offres ne sont pas toutes arrivées et qu'il serait plus judicieux d'opter pour un prêt à taux fixe, en effet au-delà de 8 ans les taux ne peuvent être garantis.

- Cadeau départ en retraite

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **D'OFFRIR** à Monsieur Christian FARISSIER un coffret cadeau 3 jours d'évasion gourmande d'une valeur de 229,90 € à l'Espace Culturel du Centre Leclerc de Firminy et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de procéder au règlement de cette dépense auprès de l'Espace Culturel du Centre Leclerc de Firminy.

- Cartes cadeaux

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **D'ALLOUER** une carte cadeaux aux 9 élèves du lycée Albert Camus de FIRMINY d'un montant individuel de 25 €, la prise en charge de ces cartes pour un montant total de 225 € auprès de l'Espace Culturel du Centre Leclerc de Firminy et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires et de procéder au mandatement de cette dépense.

- Location matériel

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **DE FIXER** à la somme de 171 € la participation due par la Société EVENTS ATTRACTIONS pour la mise à disposition des installations communales et du matériel pour l'organisation de cette animation structures gonflables le samedi 18 juin 2022 et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de recouvrir la somme de 171 € pour cette manifestation auprès de la Société EVENTS ATTRACTIONS

BUDGET LOTISSEMENT 2022

- Vote du budget primitif

Monsieur le Maire fait lecture du budget et indique que ce dernier sera clôturé lorsque le dernier lot aura été vendu. Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité.

BUDGET CAVEAUX 2022

- Vote du budget primitif

Monsieur le Maire fait lecture du budget et précise que les 50 000€ provisionnés sont pour la création de nouveaux caveaux dont les travaux sont prévus en 2022.

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité.

BUDGET MAISON DE SANTE 2022

- Vote du budget primitif et de la répartition des charges

Monsieur le Maire fait lecture du budget en précisant que les recettes arriveront une fois que les deux cabinets seront vendus et que les loyers des autres professionnels seront versés, le budget s'équilibre à 80 300€.

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité.

5) COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE SEMENE

- Schéma de mutualisation

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité **D'EMETTRE** un avis favorable au projet de nouveau schéma de mutualisation de la Communauté de Communes « LOIRE SEMENE » tel qu'il est présenté et **DE DONNER** pouvoir à Madame Odile PRADIER, 1^{ère} adjointe, de transmettre cette délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes « Loire Semène »

- Demande de subvention banque des territoires

Le conseil municipal, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions du Bureau d'Etudes ARCHIGRAM pour l'étude de programmation pour l'aménagement de la mairie et de ses abords pour la tranche ferme à la somme HT de 15360,00 €, **DE RETENIR** également la tranche optionnelle proposée par ARCHIGRAM pour la somme HT de 10330,00 €, **DE SOLLICITER** une subvention au titre des crédits de la Banque des territoires pour la réalisation d'une étude de programmation dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à ces décisions

6) PERSONNEL COMMUNAL

- Demande de disponibilité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de disponibilité effectuée par Madame Laetitia VITALI pour créer ou reprendre une entreprise à compter du 07/06/2022 et ce pour une durée d'un an.

- Avancements de grade

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **DE FIXER** à 100% le ratio d'avancement de grade prévu par le 2^{ème} alinéa de l'article 49 e la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et **DE TRANSMETTRE** ce projet de délibération au Centre de Gestion de la fonction publique de la Haute-Loire pour avis du Comité Technique Paritaire.

- Astreinte service Technique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux intempéries, les astreintes du service technique ont été remises en place afin d'effectuer le déneigement.

- Renouvellement contrat aidé

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **DE PROPOSER** à Madame Cassandra CARRERAS la prolongation de son contrat PEC pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} juin 2022 et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à ces décisions notamment le contrat de travail et la convention avec l'Etat pour la prise en charge de l'aide.

7) AFFAIRES FONCIERES

- Cession ANDRE au village de la Roche

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de procéder à l'acquisition à l'amiable du terrain de 149m² situé à La Roche ainsi que la prise en charge des frais d'actes notariés, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1^{ère} adjointe, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

- Cession CHAPELON rue du Nord

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire de procéder à l'acquisition à l'amiable auprès des époux CHAPELON d'une bande de terrain de 70m² sur la parcelle AD n°86 située rue du Nord ainsi que la prise en charge des frais d'actes notariés et de géomètre, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur Le Maire ou en cas d'empêchement à sa représentante Madame PRADIER Odile, 1^{ère} adjointe, de signer l'acte notarié d'acquisition de cette parcelle et **DE SIGNER** tous les documents nécessaires.

8) LANCEMENT CONSULTATION DES ENTREPRISES

- Vidéoprotection Centre Bourg, Malmont et Sambalou

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, le lancement de la consultation aux entreprises pour la mise à jour et l'extension du parc de vidéoprotection sur la commune, **DE PRENDRE** acte de l'estimation prévisionnelle de la

dépense à 167 121€ HT et **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à ces dispositions.

- Démolition friche ex Cheynet

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, le lancement de la consultation aux entreprises pour le désamiantage et la démolition de l'ex usine Cheynet, **DE PRENDRE** acte de l'estimation prévisionnelle de la dépense et **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à ces dispositions.

9) COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Adjointe aux affaires scolaires et restaurant scolaire, Madame Christie BONNEFOY :

Madame Christie BONNEFOY souhaite remercier Léo JOUFFREY pour son sérieux lors de ses missions au restaurant scolaire, puis elle fait le point sur :

- Les journées portes ouvertes dans les écoles primaires sont en cours
- Le bal des enfants aura lieu le 8 avril
- Cantinéo travaille sur une mission d'assistance pour l'élaboration du prochain marché pour le restaurant scolaire
- La MAM située dans l'ancienne conciergerie ouvrira ses portes en juin

Adjointe à la Communication et au Numérique, Madame Dominique COLOMB :

Madame Dominique COLOMB indique que :

- Le Fil de l'Info N°6 est en cours de rédaction
- La mise à jour du guide des professionnels se poursuit
- La signalétique de la maison de santé est en cours
- Illiwap compte 1659 abonnés

Adjointe aux animations, culture et affaires sociales, Madame Odile PRADIER :

Madame Odile PRADIER fait part :

- Du grand succès du Musical Show
- De l'atelier décoration du tour de France où 10 à 12 personnes participent
- Du repas des seniors avec 212 personnes présentes
- Des collectes pour l'Ukraine les 15, 22 et 29 mars qui ont permis de récolter 7m³ de dons
- Une dizaine de familles se sont proposées pour accueillir des réfugiés, la préfecture en a été informée

Adjointe aux finances et personnel communal, Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN :

Madame Marie-Françoise SOUBEYRAN précise que :

- La vacance de poste DGS a obtenu 3 candidatures
- La relance de vacances de postes pour les services techniques suite aux départs en retraite de 3 agents en janvier 2023

Adjoint l'urbanisme, Monsieur Alain MONDON :

Monsieur Alain MONDON informe que la commission urbanisme à eu lieu le 31 mars et que les demandes sont à la baisse.

Adjoint à la voirie, réseaux, déneigement et numérotation, Monsieur Joseph BUGNAZET :

Monsieur Joseph BUGNAZET indique que :

- La nouvelle lame du petit tracteur sera très utile pour le déneigement des trottoirs et parkings
- Le changement de l'épaveuse ainsi que la balayeuse sont à prévoir
- Les trottoirs et la voirie ont été faites au lotissement la Prairie

- L'assainissement impasse des Taillis et rue des Fougères a été refait

Adjoint aux bâtiments et équipements publics, éclairage public et économies d'énergies, Monsieur André MOLLE:

Monsieur André MOLLE fait le point sur :

- Les finitions des escaliers, serrureries et places de parking sont en cours à la maison de santé
- Les travaux en centre bourg sur les maisons Ronat et Grangeon prendront fin mi-juin
- La pose du bardage et la mise en service de la vidéo à la Maison France Service
- Quelques travaux de mise en conformité à la MAM de St Just Malmont sont en cours
- L'éclairage et la borne forains est à l'étude auprès d'EIFPAGE
- Archigram prévoit une rencontre avec les agents le 25 avril concernant la rénovation de la mairie
- Une étude est en cours pour la baisse des consignes de températures

Adjoint au sport et aux associations, Monsieur Jean FERNANDES :

Monsieur Jean FERNANDES précise que toutes les associations ont repris leur activité et que le forum des associations aura lieu le 2 juillet 2022

Conseillère Municipale Déléguée jeunesse et liens intergénérationnels, Madame Pamela MARODON :

Madame Pamela MARODON fait le point sur :

- La mise en place du conseil municipal des jeunes est élaborée en lien avec les écoles, les inscriptions sont à retourner pour fin mai
- Les inscriptions pour les activités de fin de semestre du CISPD sont disponibles en ligne sur le portail famille
- L'auto-école ouvre le 15 avril
- La restitution du bilan des ateliers concernant le centre bourg peut être partagée aux administrés sous forme d'ateliers

10) QUESTIONS DIVERSES

- Déclaration d'utilité publique Sambalou 2

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité, **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition soit par voie amiable soit par voie d'expropriation des parcelles nécessaires à la réalisation de la phase 2 des travaux de renaturation du Sambalou, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à faire constituer et à valider le dossier de demande d'ouverture d'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire et solliciter l'ouverture de ladite enquête, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous les documents rendus nécessaires à la finalisation d'un transfert de propriété par voie amiable ou par voie d'expropriation, **DE SOLLICITER** l'estimation par les services de France Domaines et **DE CONFIER** au cabinet C-FONCIER une mission d'assistance à maîtrise foncière par voie amiable ou par voie d'expropriation.

Monsieur Frédéric GIRODET, Maire :

Monsieur le Maire indique que d'ici la fin du semestre, l'information concernant le bilan de l'étude centre bourg sera portée à la connaissance des habitants, afin de recueillir leur avis, avant que les décisions soient prises. L'enquête publique de Brammard se tiendra du 26 avril au 30 mai, les dates de permanences du commissaire enquêteur seront communiquées prochainement, Monsieur le Maire invite vivement la population à prendre part à cette enquête.

Monsieur le Maire fait le bilan sur :

- Le bal des enfants qui permet de lier toutes les écoles
- Le repas des séniors avec une très bonne prestation de restauration, de service et d'animation. Ils ont beaucoup apprécié de se retrouver

Monsieur le Maire termine avec l'organisation des prochaines élections par la diffusion du planning des permanences.

Il est 22H30, Monsieur le Maire clôture ce Conseil Municipal.

Frédéric GIRODET		Mélanie PICHON	
Odile PRADIER		Jean-Paul MASSARDIER	
Alain MONDON		Chrystelle BERTINELLI	
Christine BONNEFOY		Benjamin FOULTIER	
Joseph BUGNAZET		Emilie MASSARDIER	
Dominique COLOMB		Joël AUROUZE	
Jean FERNANDES		Maryline MOUNIER	
Marie-Françoise SOUBEYRAN		David CHAUDIER	
André MOLLE		Jean FOURNEL	
Pamela MARODON		Christine GALAMBAUD	
Denis SALANON		Christophe PIOT	
Anne VINSON		Maguy FOULTIER	
Véronique MAURIN		Patrice FRANÇON	
Arlette CHAPELLON			